

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR DES PARCS PLUS ACCESSIBLES ET INCLUSIFS À BEAUHARNOIS

Beauharnois, le 4 novembre 2025 – La Ville de Beauharnois est fière d’annoncer la réalisation de plusieurs installations de mobilier urbain dans ses parcs et espaces publics, visant à améliorer la qualité de vie des citoyens et à rendre les lieux plus accessibles et inclusifs.

Au parc Bourcier, dans le secteur Ouest (Melocheville), une balançoire adaptée vient tout juste d’être installée, permettant à davantage d’enfants de profiter des installations en toute sécurité. Dans ce même parc, la surface amortissante de la zone des balançoires a été entièrement remplacée par des bordures de plastique et du paillis, et les deux autres aires de jeux ont également été mises aux normes avec l’ajout de paillis amortissant.

Ces améliorations s’inscrivent dans un projet plus vaste. Parmi les installations déjà effectuées, on retrouve :

- Une biciborne (station de réparation de vélo) au parc Riverain ;
- 7 supports à vélo à travers le territoire ;
- 5 tables à pique-nique adaptées ;
- Une toile d’ombrage au parc des Cèdres et au parc Bissonnette ;
- Une fontaine à boire au parc des Générations.

Au moment de publier le communiqué, il ne reste qu’une fontaine à boire à installer au parc Bissonnette pour que le projet soit complété.

UN APPUI FINANCIER IMPORTANT

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à un appui financier total de 35 265 \$, soit 25 000 \$ du Programme de soutien aux politiques familiales du ministère de la Famille et 10 265 \$ de la MRC de Beauharnois-Salaberry, à même le volet 2 du Fonds régions et ruralité, visant le soutien aux projets structurants.

DES RÉALISATIONS EN LIEN AVEC LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Ce projet s’inscrit directement dans la [planification stratégique](#) 2023-2028 de la Ville de Beauharnois, particulièrement à travers :

- l’axe 2.2 – Renforcer le caractère récréotouristique, de loisirs et culturel de la ville ;
- l’axe 2.4 – Bâtir une identité et une image de marque forte pour la municipalité ;
- l’axe 4.1 – Améliorer l’accès aux services pour les citoyens ;
- et l’axe 4.2 – Encourager l’accessibilité et l’inclusion.



Avec ces nouvelles installations, Beauharnois réaffirme son engagement à offrir des espaces publics accueillants, sécuritaires et adaptés à toute la population.

----- 30 -----

Source :

Service des communications et technologies de l'information

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228

communications@ville.beauharnois.qc.ca